



Trois points de repère pour le tutorat...

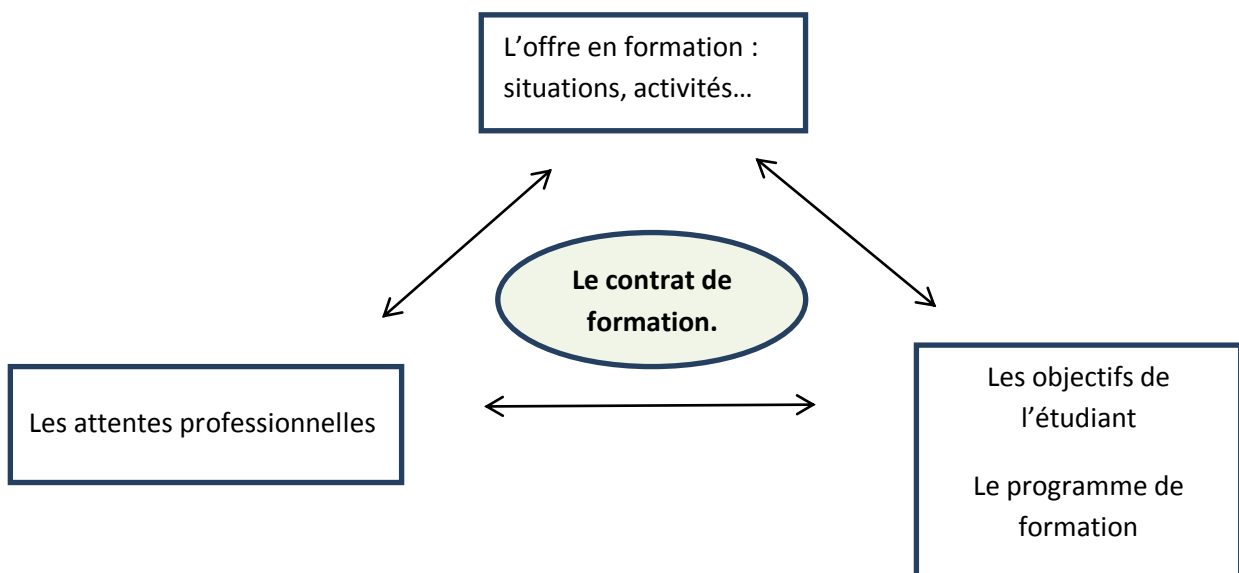
1. Savoir développer et travailler en réseau.

- Situer l'encadrement au sein **d'un réseau de professionnels** en identifiant les rôles respectifs :
 - Quels sont les partenaires de formation ?
 - Identifier leurs fonctions et leurs rôles vis-à-vis du parcours de formation.
 - Y inclure l'ensemble des professionnels même hors unité d'affectation : quels sont les professionnels qui peuvent participer au parcours de formation ?
 - Développer le partenariat avec l'I.F.S.I.
 - Utiliser une grille style carte sémantique.
- Le maître de stage et tuteur coordonnent ce réseau.

2. Expliciter un cadre de formation.

- Différents types de **relation étudiant – stage** : fonctionnelle – Pédagogique – Professionnalisante.
- Instituer **un cadre fonctionnel** : donne des repères à l'étudiant (accueil, temps de suivi pédagogique, d'évaluation mi et fin de stage...). A l'intérieur de ce cadre fonctionnel, l'étudiant peut y développer son autonomie et se responsabilise.

- Poser en unité **un référentiel de formation** précisant le cadre du stage, les attentes en fonction du niveau de formation, les ressources, les partenaires, le parcours de l'étudiant.
- Diffuser ce référentiel auprès des I.F.S.I. (participe à la préparation du stage)
- L'étudiant doit avoir **préparé son stage** et établir des liens entre la spécificité du stage, son parcours de formation, ses acquis et points à améliorer, ses objectifs de stage, son projet professionnel. Cette préparation amorce l'élaboration future d'un **contrat de formation négocié** sur son lieu de stage.
- Le contrat de formation s'articule autour de trois axes :



3. Développer des activités pédagogiques.

- Le travail de formation passe par l'action et la réflexion.
 - La nécessité de ne pas se limiter à ce que l'on observe. Il faut accompagner l'étudiant à expliciter sa pratique, établir des liens entre les différents savoirs, entre son action et le résultat obtenu, lui permettre de développer son style professionnel en référence à un genre professionnel. De plus il faut rendre visible le travail professionnel : savoir expliquer sa propre pratique pour permettre à l'étudiant de construire ses références professionnelles.

- Faire varier les situations de formation : situation problème, incident, situation typique, simulation, soins directs, soins indirects...
- Un travail préalable d'explicitation des activités, situations est nécessaire afin de clarifier les composantes du travail et travailler secondairement sur des classes de situation potentiellement transférable (utilisation de cadres d'analyse). Le tuteur peut-en être le coordonnateur.
- Favoriser chez l'étudiant une démarche réflexive en posant des questionnements, problématiques et en l'amenant à élargir sa vision et ses références.
- Favoriser les démarches d'apprentissage de confrontation à des pairs : Social-Learning.
- L'évaluation de l'étudiant est en référence à un niveau de formation. L'étudiant n'est pas un professionnel compétent mais un étudiant compétent à son propre niveau.
- Optimiser l'utilisation du portfolio : c'est un outil aux multi-services : de mise en relation pour le contrat de formation, de suivi, d'évaluation. Il permet une vision « cinématographique » du parcours de stage.